



Mairie
Madame le Maire
81 Rue du Général de Gaulle
68128 VILLAGE NEUF

Sainte Croix en Plaine, le 25 Avril 2022

Service Gestion du Territoire

Objet

Avis sur la Modification
du P.L.U de Village Neuf

Référence

FR/990

Dossier suivi par

Frédéric ROY

03 89 20 98 03

frederic.roy@alsace.chambagri.fr

Madame le Maire,

Par courrier réceptionné dans nos services le 20 avril 2022, nous accusons réception du projet de modification du PLU de la commune de Village Neuf

Le projet consiste à :

- Introduire des règles complémentaires concernant les logements locatifs sociaux,
- Adapter des règles de recul en zone UB,
- Adapter des règles concernant les clôtures en zones UA, UB et AU,
- Adapter des normes de stationnement,
- Adapter la cote de référence pour l'application d'une règle de hauteur dans le secteur IAUs,
- Rectifier une erreur matérielle dans le règlement écrit

Cette modification du PLU s'applique à la zone urbaine actuelle ou future de la commune de Village Neuf et n'impacte pas de zone agricole. Les élus de la Chambre d'agriculture n'ont pas d'objections à formuler à ce sujet.

Au regard des documents présentés et de notre analyse, nous émettons un avis favorable sur la présente modification.

Nous vous prions de croire, Madame le Maire, en nos meilleures salutations.

Pour le Président et par délégation

Claude GEBHARD
Président de Service

Siège Social
Site du Bas-Rhin
Espace Européen de l'Entreprise
2, rue de Rome
SCHILTIGHEIM – CS 30022
67013 STRASBOURG Cedex
Tél : 03 88 19 17 17
Fax : 03 88 83 30 54
Email : direction@alsace.chambagri.fr

Site du Haut-Rhin
11, rue Jean Mermoz
BP 80038
68127 SAINTE CROIX EN PLAINE
Tél : 03 89 20 97 00
Fax : 03 89 20 97 01
Email : direction@alsace.chambagri.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 130 018 153 00010
APE 9411Z

www.alsace.chambagri.fr